

Règlement du Travail de fin de bachelier en Sciences humaines et sociales

1.- Objectifs

Le travail de fin de bachelier (TFB) est une composition écrite personnelle sur un objet au choix, qui exerce à la lecture, à l'écriture et à l'analyse de données empiriques dans le cadre de la recherche en sciences sociales. Sur la base **d'une dizaine** de sources scientifiques de référence telles que des articles et des chapitres d'ouvrages (dont au moins **cinq** en langue anglaise) et de données empiriques, l'étudiant.e rédigera un texte comptant de **15 à 20 pages** (hors bibliographie et annexes) qui respecte des normes formelles et bibliographiques. La langue de rédaction du travail est le français. À titre exceptionnel, celui-ci pourra être rédigé en anglais moyennant l'approbation du coordinateur du Travail de Fin de Bachelier et du promoteur.trice.

Notons que le type et/ou le nombre de données empiriques seront définis et choisis en accord avec le.la promoteur.trice.

Les objectifs à remplir consistent à :

- faire preuve d'autonomie et d'initiative, notamment pour le choix d'un objet de recherche, la prise de contact avec un promoteur.trice, la recherche bibliographique ; l'analyse empirique ;
- analyser les informations des références scientifiques choisies pour formuler une question de recherche sur l'objet choisi, qui soit débarrassée de toute portée idéologique ou normative ;
- développer un cadre théorique et définir les concepts qui y sont liés ;
- présenter la méthode choisie et le type de matériaux exploités en lien avec les hypothèses posées dans la question de recherche choisie ;
- collecter, produire, et traiter des matériaux empiriques qualitatifs ou quantitatifs originaux ou éventuellement déjà obtenus et partiellement exploités dans l'un des cours de Méthodes (Bloc2), de Méthodes avancées (Bloc3) ou encore dans un cours thématique/théorique de son cursus, en accord avec le.la promoteur.trice. ;
- présenter les résultats de façon critique en les confrontant à la littérature sélectionnée ;
- restituer l'ensemble de ces éléments dans un écrit structuré respectant des consignes formelles précises.

Des « **Activités d'accompagnement à la recherche bibliographique** » (BIBL0001-A) sont organisées sous forme de quatre séances de travail (voir CELCAT) et intégrées au module HTRA0020-1 « Travail de fin de bachelier ». L'évaluation de la participation effective à ces activités sera prise en compte dans la note finale du TFB (15%).

En plus de ces quatre séances d'accompagnement à la recherche bibliographique, trois séances de suivi et de questions-réponses seront données par le coordinateur.trice du Travail de Fin de Bachelier et mises à la disposition des étudiant.e.s (voir CELCAT).

2.- Choix de l'objet et désignation du promoteur.trice

L'**objet de recherche** sera choisi sur la base d'une thématique d'intérêt (une question de recherche fondamentale ou un fait de société), d'un contexte délimité auquel cette thématique se rapporte (une

aire géographique ou culturelle, un secteur professionnel ou d'activités, un groupe social, etc.), d'un ou plusieurs champs de recherche et/ou disciplines à partir desquels l'analyse sera menée. L'objet doit être aussi choisi en fonction de sa faisabilité en termes de temps et d'accès aux matériaux.

Un **promoteur.trice** est une personne de référence qui oriente et conseille l'étudiant.e tout au long de la recherche. Il.elle accompagne la recherche bibliographique et l'élaboration du travail.

Peuvent être promoteur.trice.s du TFB les professeur.e.s ainsi que les chercheur.e.s (docteur.e.s et non docteur.e.s) **rattaché.e.s à la Faculté des Sciences Sociales (FaSS)** qui collaborent avec l'un.e de ces enseignant.e.s, sous réserve de l'accord de ces dernier.e.s.

3.- Calendrier et suivi du travail

Une fois l'objet et le.la promoteur.trice choisis, une **fiche de renseignement du TFB**, signée par le promoteur.trice pour accord, doit être déposée sur *eCampus* au plus tard pour la date spécifiée dans **l'échéancier officiel de la FaSS de l'année académique en cours**. Ces deux documents (fiche et échéancier) sont téléchargeables sur la page « Règlements » du site web de la Faculté : www.fass.uliege.be/reglements. Le TFB ne sera pas recevable durant l'année académique en cours si la **fiche de renseignement du TFB** n'a pas été déposée dans les délais impartis sur *eCampus*.

La fiche du TFB doit impérativement être déposée sur *eCampus* chaque nouvelle année académique, même si l'étudiant.e qui représente le TFB souhaite conserver son objet et son promoteur.trice en cas d'échec ou de non dépôt l'année précédente.

En concertation avec le promoteur.trice, sont établis un calendrier et des **modalités pour le suivi du travail**. Il est recommandé de communiquer aussi régulièrement que nécessaire avec son promot.trice. Il est essentiel de l'informer **en cas de modifications apportées au projet initial** et/ou de changement de promoteur.trice.

Toute rencontre doit faire l'objet d'une préparation (point sur l'avancement, questions, obstacles, tâches qui restent à faire), qui inclut l'envoi préalable d'un document de travail — en fonction de la demande du.de la promoteur.trice.

Il est important, quand cela est possible, que le.la promoteur.trice ait lu des extraits du manuscrit avant la remise du travail final.

Notons que la prise de contact avec le.la promoteur.trice relève de la responsabilité de l'étudiant.e.

4.- Liens avec les cours de Méthodes avancées et le cours d'Anglais

4.1.- Les cours de Méthodes (Bloc2) et de Méthodes avancées (Bloc3)

La question de recherche du TFB étant traitée de façon empirique, l'étudiant.e **aura la possibilité, mais non l'obligation**, d'approfondir un terrain ethnographique, une enquête quantitative ou une recherche qualitative ainsi que de compléter l'analyse des matériaux empiriques réalisés dans le cadre d'un cours de Méthodes ou de Méthodes avancées choisi.

L'étudiant.e aura également la possibilité de mobiliser et d'analyser des bases de données déjà existantes (l'étudiant.e pourra solliciter l'accès à des bases de données auprès d'organismes ou utiliser des bases de données à accès libre).

Si l'étudiant.e décide de reprendre les données empiriques d'un de ses cours, il conviendra qu'il.elle formule une question de recherche personnelle et différente de celle précédemment traitée. Ceci lui

permettra d'exploiter de façon individuelle et originale les données collectées et produites au sein de ceux-ci, que ce soit dans le cadre d'un travail individuel ou de groupe.

4.2.- Le cours d'Anglais

Dans le cadre du cours d'Anglais, un travail de 5 pages devra être rédigé et rendu au professeur.e lors du dernier cours du premier quadrimestre. Il consistera en une synthèse d'articles en langue anglaise issus de la bibliographie du TFB. Les normes stylistiques et de référencement seront les normes APA (American Psychological Association 7th). L'évaluation du travail écrit se fera durant la session de janvier. Aucune présentation orale de ce travail n'est prévue.

5.- Modalités pratiques de dépôt

Le TFB doit être déposé sur *eCampus* et transmis en version électronique par e-mail ou en version papier au promoteur.trice (selon ce qui a été convenu avec ce.cette dernier.ère) au plus tard à la date fixée par l'échéancier officiel de l'année académique en cours. Le nom du fichier PDF déposé et/ou envoyé doit contenir le nom et prénom de l'étudiant.e, son matricule ainsi que la mention « TFB ». Ces informations doivent également figurer dans l'objet du mail. Attention : seule la version déposée sur *eCampus* fait foi.

6.- Évaluation

Le travail est évalué par le promoteur.trice en fonction de l'atteinte des objectifs définis ci-dessus et du respect des consignes formelles.

Le travail sera évalué sur la base des éléments suivants (à titre indicatif) :

- la rigueur méthodologique ;
- la qualité et l'originalité des matériaux traités ;
- la pertinence des travaux utilisés ;
- la maîtrise des contenus théoriques mobilisés ;
- la cohérence des analyses proposées et des résultats en lien avec la littérature ;
- la capacité d'un retour critique sur le travail réalisé ;
- la qualité et le soin dans la rédaction du texte (orthographe, syntaxe, style et structure adéquats) ;
- l'évaluation de la participation aux « Activités d'accompagnement à la recherche bibliographique » (BIBL0001-A).

Tout plagiat entraîne la nullité et l'impossibilité pour l'étudiant.e de valider les crédits liés au TFB (cf. règles relatives au plagiat consultables depuis la page web suivante : https://my.student.uliege.be/cms/c_11161787/fr/mystudent-prevenir-le-plagiat).

7.- Contacts

Toute question relative au choix du sujet et/ou du promoteur.trice est à adresser au coordinateur du Travail de Fin de Bachelier.

Annexe : consignes pour la rédaction du TFE

1.- Structuration

D'un point de vue formel, le texte se présentera en sections dont **la structuration du développement et la présentation formelle peuvent être discutées avec le/la promoteur.trice** (à titre indicatif : Introduction – Cadre théorique et/ou concepts à l'étude - Matériaux et Méthodes - Résultats et analyses – Conclusion) et dans chacune d'elles en sous-sections (maximum trois niveaux hiérarchiques de titres et sous-titres).

Par souci de cohérence, il est important de faire des liens entre les différentes sections et sous-sections. À cet égard, il est recommandé de réaliser des introductions et conclusions succinctes (quelques lignes) à chaque début et fin de section. Cela facilite non seulement la lecture, mais aussi le processus d'écriture, car cela permet d'explicitier les points à traiter, et de récapituler les apports des propos aux étapes cruciales d'enchaînement.

Une **table des matières** doit apparaître entre la page de garde et l'introduction de l'écrit. Elle reprendra, de manière hiérarchisée, les différents titres et sous-titres avec leurs numéros de page.

1.1.- L'introduction

L'**introduction** est rédigée, pour la plus grande partie, en dernier. Elle s'élabore en effet sur la base du contenu des analyses réalisées.

L'introduction sert à **contextualiser** et à **présenter l'objet du travail**. La contextualisation implique de décrire des éléments généraux indispensables à la compréhension du développement du travail (par exemple, amener la thématique par une perspective historique, géographique, etc.). Contextualiser signifie aussi motiver l'intérêt porté à l'objet de recherche.

Sur ces bases, sera formulée la **question de recherche** du travail. Celle-ci se présente sous la forme d'une proposition interrogative ouverte et d'éventuelles sous-questions, servant d'hypothèses auxquelles le travail apportera des éléments de réponse.

Enfin, l'introduction est le lieu où annoncer le **plan du travail**.

1.2.- Le développement

Le **développement** constitue le corps du travail. Il comporte trois parties (dont la structuration du développement et la présentation formelle peuvent être discutées avec le/la promoteur.trice).

La première partie présente le cadre théorique et/ou définit les concepts qui seront à l'étude.

La deuxième partie développe la méthode utilisée ainsi que le type et la source des matériaux (entretiens, conversations informelles, « focus groups », observations, interactions, base de données quantitatives) qui seront traités.

La troisième partie est consacrée aux analyses des matériaux et à la présentation des résultats de façon logique et critique. La présentation des résultats se base sur une réflexion personnelle en établissant des liens avec la littérature reprise dans la bibliographie. « Critique » ne signifie pas amener un jugement positif ou négatif. « Critique » signifie présenter toutes les positions et points de vue de la littérature sélectionnée en relevant les (in)cohérences avec les résultats personnels obtenus.

Les extraits des données empiriques (entretiens, observations, questionnaires, etc.) devront être contextualisés (c'est-à-dire que la source devra être précisée et datée) et écrits en italique tout en respectant l'anonymat des personnes éventuellement concernées.

1.3.- La conclusion

La **conclusion**, bien plus qu'un simple résumé, synthétise les principaux résultats du travail et apporte des éléments de réponse à la question de recherche de départ. C'est également le lieu où souligner les limites de la recherche et ouvrir de nouvelles perspectives.

2.- Style et dactylographie

Le corps du texte doit être écrit en « Times New Roman » caractère 12. L'interligne sera de 1,5 ; marges par défaut (haut et bas, gauche et droite : 2,5 cm ; reliure : 0 cm ; tête et pied de page à partir du bord : 1,25 cm).

Les notes de bas de page, seront en caractère 10 avec un interligne simple. Ces notes doivent apparaître en nombre limité. Elles apportent une précision ou une information périphérique.

La mise en page doit être uniforme. Les titres et sous-titres seront hiérarchisés, et apparaîtront au maximum trois niveaux hiérarchiques (3 ; 3.1 ; 3.1.1 mais pas 3.1.1.1, en évitant les sous-parties trop courtes).

Pour citer des termes et des phrases en langues étrangères, utiliser l'italique (ex. : *a priori*, *in fine*).

3.- Orthographe, syntaxe et langue

Le respect des règles d'orthographe et de syntaxe est requis.

La clarté et la précision sont des exigences pour la bonne réussite de ce travail. Attention à l'utilisation du **vocabulaire** et du type de **langage utilisé**. Veuillez également à suivre le principe **d'une idée par phrase**.

Chaque paragraphe doit constituer une unité de sens. D'ordinaire, celui-ci commence par un retrait et il n'y a pas lieu de passer une ligne avant. S'il n'y a pas de nouveau paragraphe, il ne faut pas aller à la ligne. Les paragraphes doivent autant que possible être équilibrés, de telle sorte que le texte n'apparaisse ni trop dense ni trop aéré. Il est préférable d'éviter les paragraphes de moins de trois ou quatre phrases.

La **punctuation** est également d'une importance cruciale, pour éviter les équivoques sémantiques. ATTENTION : éviter l'abus de points d'exclamation et de points de suspension. Ceux-ci ne peuvent tenir lieu d'argument, ni permettre de s'épargner un raisonnement argumenté. Les points de suspension expriment la suggestion (« il n'en pensait pas moins... ») ; ils ne sont jamais relatifs à une énumération et ne peuvent pas remplacer « etc. ». Les parenthèses doivent également être évitées, autant que faire se peut, et on leur préférera les incises entre tirets.

De même, l'utilisation des guillemets pour souligner un terme dont on n'est pas certain ou avec lequel on veut prendre du recul (par exemple « race ») doit être limitée. Tentez plutôt de chercher le terme adéquat ou d'opérer une recherche lexicographique, étymologique et conceptuelle du terme afin d'en proposer une définition référencée.

Enfin, il ne faut jamais mettre de point à la fin d'un titre.

Après l'impression ou la remise au format papier du TFB, s'il demeure quelques fautes orthographiques ou des coquilles dans le texte, il est possible de rédiger des errata (à glisser dans le document final ou à transmettre par mail au promoteur).

4.- Citations et références

Les **travaux** (littérature scientifique) et **sources** des matériaux mobilisés doivent être référencés rigoureusement et de manière cohérente tout au long du travail. Il s'agit d'une exigence à la fois éthique et épistémologique (validation des connaissances produites, ainsi que du processus de leur production). Il est impératif que le lecteur puisse distinguer les réflexions personnelles de celles puisées dans des travaux antérieurs ou issues des acteurs du terrain. Sans cela, le travail ne peut être considéré comme une production scientifique. De plus, juridiquement, un manque de rigueur peut déboucher sur une accusation de plagiat (voir à ce sujet la page web « Prévenir le plagiat » : https://my.student.uliege.be/cms/c_11161787/fr/mystudent-prevenir-le-plagiat).

Les **citations** n'excéderont pas les quatre lignes. Le cas échéant, les idées convoquées seront reformulées.

D'un point de vue formel, la citation directe doit être mise **entre guillemets** et suivie de sa **référence**. La référence doit être indiquée dans le corps du texte (et non en note de bas de page) avec le système de la parenthèse et référence restreinte : (*nom de l'auteur, date de parution de l'ouvrage ou de l'article : page d'où est extraite la citation*). Les références complètes se trouveront dans la bibliographie en fin de travail.

5.- Notes de bas de page

Les notes de bas de page servent à sortir du développement principal pour donner des informations complémentaires ou lancer des pistes de réflexion découlant des propos, mais qui ne font pas l'objet d'une discussion circonstanciée immédiate. Il convient de n'y rien consigner qui soit essentiel à l'argumentation en cours.

Comme précisé plus haut, les notes de bas de page ne sont pas destinées à référencer des indications bibliographiques. Cependant, elles peuvent être utilisées pour renvoyer à des travaux ou sources complémentaires qui traitent plus en détail d'une question effleurée dans l'argumentation.

Ces notes sont introduites dans le texte par des appels de note en chiffres arabes. Elles doivent être placées directement après le mot ou la phrase auxquels elles se réfèrent, et avant d'éventuelles marques de ponctuation.

Ex. : Le pouvoir central est devenu plus animateur¹ que décideur².

¹ A ce sujet, voir les travaux de Donzelot, et notamment son ouvrage de 1994.

² Un tel argument peut se contester à la lumière de la théorie hobbesienne de l'Etat (Hobbes, 2008).

Les notes doivent être placées en bas de page (et pas à la fin du chapitre ou du travail).

6.- Bibliographie

La bibliographie reprend toutes les références citées ou évoquées dans l'écrit, ni plus, ni moins. Inutile d'y reprendre des travaux ou sources auxquels on n'a pas fait référence ; il est problématique d'omettre des travaux ou des sources auxquels on a fait référence. La validité scientifique du travail en dépend dans la mesure où le lecteur s'y réfère pour remonter à la provenance des informations.

La bibliographie se subdivise en deux sections : celle des **Travaux** (littérature scientifique avec un minimum de **cinq articles en anglais et de minimum cinq références scientifiques en français**) et celle des **Sources** (documentation diverse issue du terrain, « littérature grise »). Certains documents peuvent recouvrir les deux catégories en fonction de l'usage qui en est fait — cela doit faire l'objet

d'une justification pertinente. De tels documents doivent être repris dans les deux sections. Une troisième section, **Sites Internet**, peut s'avérer nécessaire ; elle est elle-même subdivisée en travaux et sources. Enfin, s'il est parfois pertinent de se référer à des cours suivis durant le cursus pour des informations qui inspirent les réflexions, il est préférable de remonter aux sources et travaux de première main. Autrement dit, il convient de mener une recherche bibliographique pour les théories et auteurs d'intérêt développés en cours.

D'un point de vue formel, les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique en fonction du nom de l'auteur. Elles sont écrites dans un style précis et de manière uniforme.

Par cohérence avec le travail d'anglais, les normes stylistiques et de référencement seront les normes APA (American Psychological Association 7th).

ATTENTION à l'utilisation d'informations d'internet en tant que travaux : il est nécessaire de vérifier leur fiabilité en identifiant l'auteur du site ou du document. Dans tous les cas, l'intérêt, la place et le rôle des informations et de leur utilisation doivent être justifiés précisément. L'utilisation de *Wikipédia* est impropre dans le cadre de la recherche scientifique. Les dictionnaires, encyclopédies et manuels (disponibles notamment dans les catalogues physique et virtuel des bibliothèques de l'ULiège) constituent le seul outil pertinent de documentation générale.